

## Le système de santé public, j'y tiens!

Dans la foulée du dépôt du rapport Castonguay, les organisations syndicales formant le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) seront présentes partout au Québec afin de sensibiliser la population aux dangers de la privatisation. Ainsi, au début du mois de février, près de 200 00 tracts seront distribués. Le système de santé public, on n'a pas les moyens de s'en priver!

## Il faut demeurer réaliste!

Alors qu'elle célèbre son 100<sup>e</sup> anniversaire, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) présente sa vision du système de santé et prétend que, malgré le vieillissement de la population et la pénurie de médecins, ce système ira mieux dès 2020. Ainsi, l'AIIC prévoit que les infirmières joueront un rôle accru, que les soins à domicile et les résidences pour personnes âgées se développeront rapidement et que les progrès technologiques permettront aux professionnel-le-s de la santé d'être plus efficaces.

En ce qui a trait au Québec, Lina Bonamie, présidente de la FIQ, est plutôt d'avis qu'il faut être réaliste. Dans certaines provinces, les infirmières jouent déjà un plus grand rôle mais, à cet égard, le Québec accuse un important retard. De plus, afin que le Québec puisse participer à ce développement, il faudrait dès maintenant que le gouvernement investisse massivement. Enfin, bien que les avancées technologiques représenteront un apport inestimable, elles ne remplaceront jamais l'élément humain dans la prestation de soins.

## Journée internationale de la femme

Afin de souligner cet événement, le Collectif 8 mars, dont la FIQ fait partie, a retenu le thème : « L'autonomie économique des femmes : une force collective ». Cette année encore, une épinglette a été conçue et, dès février, vous pourrez vous la procurer auprès de votre équipe locale au coût unitaire de 2,50 \$.



## Règlement à l'amiable

À la suite des moyens de pression exercés par les infirmières de la Fédération en 1999, un recours collectif a été déposé par Claude Passaro, un patient ayant vu sa chirurgie élective reportée au moment des faits. Ce recours a été intenté au nom de toutes les personnes ayant subi des dommages liés au report d'interventions électives mais, à ce jour, une seule autre personne s'est manifestée. Une entente à l'amiable est récemment intervenue entre les deux parties, mais la Cour supérieure doit l'approuver au cours d'une audience qui aura lieu le 15 février prochain. La FIQ prévoit une enveloppe de 60 000 \$ pour régler le litige, les indemnités prévues variant entre 200 \$ et 750 \$ par personne selon la durée de l'hospitalisation prévue pour l'intervention.

## À l'agenda

### 26.01

#### Journée internationale d'action du Forum social mondial

*À la défense de nos droits collectifs, de la paix et de l'environnement*

[www.appelsolidaireduquebec.org](http://www.appelsolidaireduquebec.org)

## Négociations locales

### Bilan au 14 janvier 2008

- 127 ententes conclues
- 22 médiations demandées
- 11 négociations en cours